

Lecture d'une lettre de M. E. Barnard, rendant compte des lectures sur l'agriculture qu'il a données dans divers comtés à la demande du Conseil d'Agriculture. Le Secrétaire reçoit ordre de remercier M. Barnard au nom du Conseil pour les services qu'il nous a rendus par ses lectures, le priant de les continuer et que comme indemnité pour frais de voyage, etc., une somme de \$100 soit présentée à ce monsieur.

Le Conseil s'ajourne à demain à 9 heures A. M.

Jeudi, 27 octobre, à 9 heures A. M.

Présents :—MM. Archambault, Beaubien, Benoit, Browning, DeBlois, Gaudet, Joly, Lévêque, Marsan, Massue et Tassé.

M. DeBlois, secondé par M. Tassé, fait motion ; Que les Ecoles d'Agriculture qui reçoivent une allocation du Conseil d'Agriculture, fassent, sous le plus court délai leur rapport annuel en faisant mention de l'emploi de ces deniers.—Adopté.

M. DeBlois, secondé par M. Lévêque propose : Qu'il soit pris des mesures spéciales pour qu'à la prochaine session de la législature provinciale, les lois relatives à l'agriculture soient amendées de manière à ce que tous les deniers votés pour les fins agricoles soient mis sous le contrôle du conseil d'agriculture.—Adopté.

M. Benoit, secondé par M. Massue, propose : Qu'une pétition du Conseil d'agriculture soit adressée au gouvernement de la province de Québec, le priant de porter l'allocation spéciale du Conseil d'Agriculture à la somme de \$800 au lieu de \$4,000.—Adopté.

M. DeBlois secondé par M. Gaudet, propose : Que le compte-rendu des différentes allocations faites par ce Conseil aux Ecoles d'agriculture soit publié dans les journaux agricoles.—Adopté.

Le Conseil reprend la considération de la motion de M. Massue, en date du 3 février dernier, au sujet d'offrir un prix pour le meilleur traité d'agriculture pratique. Cette motion est adoptée avec les amendements suivants :

Considérant qu'il est urgent de procurer aux cultivateurs, un traité d'agriculture théorique et pratique adapté à leurs circonstances particulières, de climat de sol, de débouchés, de main-d'œuvre et de capitaux. il est résolu : Qu'un concours soit immédiatement ouvert et qu'un prix de \$300 avec mé-

daille d'or, soit accordé pour le meilleur traité soit en français, soit en anglais, pourvu qu'il soit jugé d'un mérite suffisant.

M. Marsan, secondé par M. U. Archambault, fait motion : Qu'un comité composé de MM. Tassé, Beaubien, Massue, Joly, et DeBlois soit nommé pour examiner le "Petit manuel d'Agriculture de M. A. LaRue et faire rapport à la prochaine assemblée. (Adopté)

Le Conseil d'Agriculture discute longuement la question du journalisme agricole, après quoi, M. Browning, secondé par M. Benoit propose : que les arrangements actuels avec les Imprimeurs-Editeurs, de la *Semaine Agricole* soient continués par une nouvelle période de six mois à dater de l'expiration du présent arrangement. [Adopté]

M. Marsan, secondé par M. Massue, propose : Que la somme octroyée annuellement par ce conseil aux écoles d'agriculture soit payable par quartier à partir du 1er Juillet de chaque année, l'effet de la présente motion s'appliquant à la présente année.—Adopté.

M. Browning, secondé par M. Beaubien, propose : Qu'un comité composé de MM. Beaubien et Massue et le moteur soit autorisé à faire préparer et accorder des diplômes à certains exposants qui ont été particulièrement recommandés par les juges.—Adopté.

M. Tassé, secondé par M. Beaubien, propose : Qu'il soit bien entendu qu'à l'avenir la somme de \$800 votée par la législature à chaque école d'agriculture fera partie des \$2,000 accordées par le conseil à chacune de ces Ecoles.—Adopté.

Proposé par M. Browning, secondé par M. Beaubien ; Que le comité des directions des Société d'Agriculture soit requis de préparer une formule de questions auxquelles devront répondre toutes les Sociétés d'Agriculture au sujet de leurs opérations pour l'année passée, et une forme de compte donnant un état détaillé et classifié de leurs recettes et de leurs dépenses, ainsi que le nombre des membres français et anglais composant cette société et toutes les autres informations qui seront jugées utiles. (Adopté)

M. Beaubien donne ici quelques explications et quelques détails sur la mission confiée au comité d'exposition d'aller visiter les expositions de New-York et Toronto. M. Beaubien explique pourquoi le comité a décidé de se rendre à St Louis, Missouri, et les ren-

seignement qu'il donne ayant paru satisfaisant, M. Marsan, secondé par M. Tassé, propose : Que des remerciements soient votés aux membres du comité, qui ont visité les expositions de Utica, St Louis, et Toronto, et que ces messieurs soient priés de préparer un rapport devant être d'une grande utilité à ce Conseil. (Adopté]

Le conseil s'ajourne.

Par ordre,

GEORGES LECLERE,

Secrétaire.

C. A. P. Q.

## P E N S E E S .

La tempérance est le fondement de toutes les vertus.

La tempérance et le travail sont les deux vrais médecins de l'homme. Le travail aiguise son appétit, et la tempérance l'empêche d'en abuser.

La tempérance est un arbre qui a pour racine le contentement de peu, et pour fruit le calme et la paix.

Le sage connaît le temps et règle sur cela son jugement.

## R E C E T T E S .

Abattement.—L'abattement est plutôt une affection morale que physique. Les distractions de l'esprit, l'exercice sont les seuls remèdes à opposer à cette affection produite par une sensibilité excessive.

Aphtes.—Il faut laver la bouche avec de l'eau miellée ou du vin rouge, dans lequel on ajoutera un peu de gin. S'il arrive que les aphtes aient une teinte noirâtre, qu'ils sont étendus et profonds, alors le mal est beaucoup plus sérieux et nécessite un médecin.

Contusion.—Lorsque la contusion a été forte et qu'il a congestion d'humour, il se forme une espèce de tumeur qui dégénère souvent en un abcès qu'on est obligé d'ouvrir ou de percer.

Lorsque la contusion est légère avec un peu d'eau vive camphrée ou de persil écrasé, ou du sel, ou encore du savon noir, on parvient facilement à en faire disparaître la tumeur.